

NomCom

Comité de nomination

Bénévole pour

des postes de direction au sein de l'ICANN

NOMCOM SOUHAITE RECEVOIR DES MANIFESTIONS D'INTÉRÊT PROVENANT DE CANDIDATS DÉSI- RANT OCCUPER UN RÔLE TECHNIQUE OU DE COORDINATION DES POLITIQUES AU SEIN DE L'ICANN. LES CANDIDATS INTÉRESSÉS SONT INVITÉS À ENVOYER UNE MANIFESTION D'INTÉRÊT AU COMITÉ DE CETTE ANNÉE, POUR LES POSTES SUIVANTS :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DURÉE 3 ANS ————— • NBRE DE SIÈGES : **3**

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE ALAC

DURÉE 2 ANS ————— • NBRE DE SIÈGES : **3**

AFRIQUE, ASIE/AUSTRALIE/ÎLES
DU PACIFIQUE ET AMÉRIQUE
LATINE/CARAÏBES

ORGANISATION DE SOUTIEN AUX POLITIQUES DE CODES DE PAYS ccNSO

DURÉE 3 ANS ————— • NBRE DE SIÈGES : **1**

ORGANISATION DE SOUTIEN DES NOMS GÉNÉRIQUES GNSO

DURÉE 2 ANS ————— • NBRE DE SIÈGES : **2**

Les candidats retenus devront prendre leurs fonctions à l'issue de la réunion générale annuelle de l'ICANN en novembre 2013.

Le comité de nomination de l'ICANN est un groupe indépendant dont la mission est de sélectionner la majorité des membres du Conseil d'administration de l'ICANN et des autres postes clés au sein de la structure de l'ICANN. L'ICANN est une organisation internationale d'utilité publique et à but non lucratif dont le rôle est de préserver la sécurité et la stabilité opérationnelles d'Internet, de promouvoir la concurrence, d'assurer une représentation mondiale des communautés Internet et de soutenir le développement de politiques correspondant à sa mission suivant une démarche consensuelle ascendante.

Les candidats sélectionnés par le comité de nomination auront l'occasion exceptionnelle de travailler avec des collègues émérites du

monde entier, de résoudre des problèmes techniques intéressants liés à la coordination sur Internet et de relever les défis de développement de politiques, en tenant compte des divers facteurs fonctionnels, culturels et géographiques. Ils auront également l'occasion d'acquérir une expérience inestimable et de précieuses connaissances, par le biais d'activités où le savoir, les responsabilités et la perspective s'entremêlent.

Ils auront la satisfaction d'apporter une précieuse contribution d'utilité publique qui permettra d'assurer la continuité de la fonction et de l'évolution de cette ressource mondiale essentielle. Ils assureront la stabilité et la sécurité d'Internet, pour garantir des fonctions sociétales d'une importance capitale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WEB DU COMITÉ DE NOMINATION :

<http://nomcom.icann.org>

Les candidatures seront classées confidentielles. Les candidats sélectionnés seront annoncés en septembre 2013.

Envoyez vos questions ou vos commentaires à nomcom2013@icann.org

* AFIN D'ÊTRE EXAMINÉES, LES CANDIDATURES DEVRONT ÊTRE REÇUES AVANT LE 1^{ER} MAI 2013.

Descriptions des postes de direction disponibles :

LES PERSONNES ASSIGNÉES À DES POSTES DE DIRECTION AU SEIN DE L'ALAC, DU CONSEIL DE LA CCNSO ET DU CONSEIL DE LA GNSO NE PERÇOIVENT AUCUNE INDEMNISATION. ELLES PEUVENT NÉANMOINS BÉNÉFICIER DU REMBOURSEMENT DE LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT S'ILS ONT ÉTÉ AUTORISÉS ET LORSQUE DES RESSOURCES ONT ÉTÉ ALLOUÉES AU SEIN DU BUDGET DE L'ICANN. CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION BÉNÉFICIE DU REMBOURSEMENT DE SES FRAIS DE DÉPLACEMENT. IL PEUT ÉGALEMENT CHOISIR, SANS Y ÊTRE CONTRAINT, DE RECEVOIR UNE INDEMNISATION CONFORMÉMENT À LA RÉOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 8 DÉCEMBRE 2011. (VOIR [HTTP://WWW.ICANN.ORG/EN/MINUTES/RESOLUTIONS-08DEC11-EN.HTM#3](http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-08dec11-en.htm#3))

CES POSTES PEUVENT NÉCESSITER D'IMPORTANTES VOYAGES À L'INTERNATIONAL, UNE PARTICIPATION PHYSIQUE À DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DE L'ICANN, ET ÉGALEMENT DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES ET VIA INTERNET. DE RÉCENTES RÉUNIONS DE L'ICANN ONT ÉTÉ TENUES À PRAGUE ET TORONTO. LES RÉUNIONS DE 2013 SONT PRÉVUES À PÉKIN, DURBAN ET BUENOS AIRES. CES DIVERS EMPLACEMENTS ONT POUR BUT DE FACILITER UNE PARTICIPATION MONDIALE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNET.

LE COMITÉ DE NOMINATION DE L'ICANN EST ORGANISÉ DE MANIÈRE À TRAVAILLER INDÉPENDAMMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN, DES ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET DES COMITÉS CONSULTATIFS. LES MEMBRES NOMCOM AGISSENT UNIQUEMENT AU NOM DES INTÉRÊTS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNET MONDIALE ET DANS LE CADRE DE LA MISSION DE L'ICANN.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nbre de sièges : 3

Début du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2013

Fin du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2016

Le groupe des directeurs de l'ICANN est responsable d'exercer les pouvoirs au sein de l'ICANN. En particulier, il doit contrôler ses biens, mener ou diriger ses activités et ses dossiers, sauf disposition contraire prévue dans les statuts de la société ICANN. Les directeurs ont personnellement le devoir d'agir en fonction de ce qu'ils estiment raisonnablement être les meilleurs intérêts de l'ICANN et non pas en tant que représentants de l'entité qui les a sélectionnés, de leurs employeurs ou d'autres organisations ou regroupements. Les directeurs sont censés soutenir la mission de l'ICANN et la bonne continuation des valeurs fondamentales de l'ICANN.

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE (ALAC)

Nbre de sièges : 3 (Afrique, Asie/Australie/Îles du Pacifique et Amérique latine/Caraiïbes)

Début du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2013

Fin du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2015

Le rôle de l'ALAC est d'offrir des conseils sur les activités de l'ICANN qui impliquent les intérêts des utilisateurs d'Internet. Les membres de l'ALAC peuvent être des particuliers ou des représentants d'entités à but lucratif ou non lucratif, l'essentiel étant qu'ils soient des « particuliers ». NomCom choisit cinq membres de l'ALAC, un dans chacune des cinq régions géographiques de l'ICANN. Les membres de l'ALAC sont sélectionnés selon des mandats décalés. Les trois postes vacants de 2013 sont réservés aux citoyens de l'Afrique, Asie/Australie/Îles du Pacifique et Amérique latine/Caraiïbes.

ORGANISATION DE SOUTIEN AUX POLITIQUES DE CODES DE PAYS (ccNSO)

Nbre de sièges : 1

Début du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2013

Fin du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2016

La ccNSO est un organe de développement des politiques et est chargée de développer et de proposer au Conseil d'administration des politiques mondiales relatives aux domaines de premier niveau de noms géographiques (ccTLD). Elle assure le développement de consensus à l'échelle de la communauté de la ccNSO et garantit leur coordination avec d'autres organisations de soutien de l'ICANN, d'autres comités consultatifs et d'autres regroupements au sein de l'ICANN. La ccNSO s'engage aussi dans d'autres activités autorisées par ses membres, ce qui peut comprendre : le développement de pratiques exemplaires volontaires pour les gestionnaires des ccTLD, l'aide au renforcement des compétences au sein de la communauté mondiale des gestionnaires des ccTLD et l'incitation à une coopération opérationnelle et technique parmi les gestionnaires des ccTLD.

ORGANISATION DE SOUTIEN DES NOMS GÉNÉRIQUES (GNSO)

Nbre de sièges : 2

Début du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2013

Fin du mandat : à l'issue de la réunion annuelle de 2015

La GNSO est un organe de développement des politiques et est chargée de développer et de proposer au Conseil d'administration de l'ICANN des politiques substantielles ayant trait aux domaines génériques de premier niveau (gTLD). Le Conseil de la GNSO est composé de différents regroupements qui représentent des groupes de parties prenantes spécifiques. Il est responsable de la gestion du développement des politiques et des processus administratifs de la GNSO. Les regroupements de la GNSO choisissent la majorité des membres du Conseil. NomCom choisit trois membres du Conseil avec des mandats décalés (deux au cours du cycle de sélection de 2013 et le troisième en 2014).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WEB DU COMITÉ DE NOMINATION :

<http://nomcom.icann.org>